

PLURADYS actualités

JOURNAL D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION PLURADYS

Bonne année !

SOMMAIRE

- Le mot de la Présidente p.2
- La vie de l'association p.2
- Les activités en cours p.3
- À découvrir p.4-5
- Focus sur p.6
- Des livres à lire p.7
- La bibliothèque p.8



PLURADYS

UNE ÉQUIPE PLURIELLE
POUR UN ENFANT SINGULIER



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

C'est toujours avec enthousiasme que je prends la plume « de la gazette » pour vous souhaiter, famille, professionnel, collègue, mes sincères vœux pour une nouvelle année ... en réseau. Ce journal d'information vous apportera un éclairage complémentaire au site déjà bien fourni, pour relayer, vous informer sur les actions en cours, à venir. 2013 aura été une année signe de refondation pour PLURADYS : fort de l'accompagnement du Dispositif Local d'Accompagnement, l'équipe du conseil d'administration a pu repenser, affirmer et réécrire notre chartre et le projet associatif pour les 3 années à venir*. Le conseil d'administration du 17 Décembre dernier en a décliné le calendrier et les budgets prévisionnels en conséquence*. 2014 sera donc l'année de la régionalisation complète avec l'ouverture d'une antenne ressource, voire 2, en Saône et Loire, la poursuite voire l'amplification des actions de formation, en lien avec des partenaires institutionnels, un accent particulier mis sur les actions en faveur de la petite enfance, et bien sûr, toujours l'aide directe apportée aux familles et aux professionnels par la coordination des parcours diagnostiques (en constante augmentation), l'accueil et le conseil apporté, la mise en place de groupes de paroles, d'échanges, la sensibilisation et la mise en relation des partenaires institutionnels, dans le champ des troubles des apprentissages mais aussi du développement. Les projets et les idées ne manquent pas ; le travail est encore colossal. Mais la satisfaction et le réconfort des familles nous nourrissent pour poursuivre la voix engagée.

Bonne année à chacun !

*Vous trouverez les documents complets en ligne sur le site pluradys.org



Sophie SALTARELLI



LA VIE DE L'ASSOCIATION

LE FINANCEMENT ARS DU RÉSEAU EST RECONDUIT POUR 2014, À L'IDENTIQUE DE 2013.

LE CLUB MÉCÈNES

PLURADYS crée un club mécènes, suite au travail réalisé par des étudiants de l'ISCOM, une Ecole de Communication de Montpellier (book, démarches, propositions...). En 2014, PLURADYS sera partenaire de la célèbre course **ALESIA TRAIL** qui se déroulera le dimanche 28 septembre 2014. Une partie des frais d'inscription (1euros/personne) sera reversée à PLURADYS. Merci à **M^{me} JOBARD GAROU** pour son implication. Nous remercions également l'agence de communication **Meilleur temps** à Montpellier pour la réalisation de cette brochure à titre gratuit. Par la suite, nous souhaitons créer un événement « mécène » au décours d'une soirée artistique et de dégustation de vins, réunissant des chefs d'entreprises. Si vous avez des contacts, n'hésitez pas !

RECRUTEMENT

Depuis le 2 septembre 2013, une nouvelle secrétaire à mi-temps est arrivée à PLURADYS. **Caroline MATHIEU BONNEAUD** a rejoint l'équipe de salariées, désormais composée de 3 personnes.

« Séduite par le projet Pluradys, par ce qu'il représente et ce qu'il propose aux familles, j'ai par convictions personnelles, désiré intégrer l'équipe. Malgré une formation et un parcours professionnel éloignés du secteur medio psycho social, je suis ravie de pouvoir contribuer, à ma manière, aux actions nécessaires pour que l'association puisse exister et réaliser son objectif, riche d'ambitions. Mes collègues, Mélody et Audrey, ainsi que les équipes ressources, fournissent un travail remarquable, et si, je peux aider à la pérennité et au développement de la coordination transdisciplinaire autour de l'enfant et de sa famille, alors, mon projet prendra tout son sens. »



Caroline

LES RETOURS D'EXPÉRIENCE

Journées des DYS 2013, Auxerre, Nevers, Beaune.

Cette année, pour la première fois, PLURADYS a organisé 3 journées des DYS : une à Nevers, une à Auxerre et une à Beaune. Ces journées ont été placées sous le signe d'une belle coopération entre les parents et les professionnels. Des témoignages de familles quant à leurs parcours de vie ont été proposés, éclairés par des apports théoriques de la part des professionnels...



LES ACTIVITÉS EN COURS

L'ATELIER AIDE AUX DEVOIRS

A Dijon et Auxerre, les ateliers se poursuivent, **n'hésitez pas à consulter les calendriers sur le site de PLURADYS**. Une nouveauté, à Dijon : **une soirée dédiée aux « adolescents » en lien avec l'Adosphere ainsi qu'une soirée concernant les « démarches administratives »**.

LES GROUPES DE TRAVAIL INTERPROFESSIONNELS

Ces réunions ont pour but d'améliorer la connaissance des **spécificités de compétences**, parvenir à la création d'un support de communication à destination des familles et des professionnels pour clarifier les compétences partagées et les spécificités, les rôles de chacun.

- **Groupe Masseurs-kinésithérapeutes, ergothérapeute, psychomotriciens** : plaquette venant d'être éditée.
- **Groupe Orthoptistes, ophtalmologistes, ergothérapeutes, orthophonistes**, avec en complément, une réflexion autour des éléments nécessaires et de leur décodage, dans le bilan orthoptique, pour une équipe pluridisciplinaire.

LES FORMATIONS EN COURS

- Partenariat avec **l'Education nationale** : A Nevers, PLURADYS participe à un programme de formation destiné aux AVS. Deux journées et demi d'intervention sont prévues, d'octobre 2013 à avril 2014.
- Partenariat avec le **Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) de Bourgogne** : En 2014, PLURADYS va animer 4 journées de formation sur les troubles DYS, à destination des agents de la fonction publique (une journée à Macon, à Auxerre, à Nevers et à Dijon).
- Soirée de formation **à destination des masseurs-kinésithérapeutes en Mars 2014**, sur la thématique : **De la proprioception à l'équilibre : places et rôles pratiques du kinésithérapeute dans les troubles des apprentissages**. Pour en savoir plus contacter le conseil de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes de Côte-d'Or.

PETITES ANNONCES

PLURADYS ouvre 2 antennes en **Saône-et-Loire** ; nous recherchons des psychologues, médecins, ergothérapeutes et neuropsychologues : parlez en autour de vous. De même, nous cherchons toujours des psychologues pour **la Nièvre et l'Yonne**, ainsi qu'un neuropsychologue pour **la Nièvre**.

Nièvre : Le Centre Hospitalier de Nevers recherche un orthophoniste.

Côte-d'Or : L'Acodège propose un poste d'orthophoniste à 0.25 ETP, pour l'IME Charles Poisot, à Dijon.



À DÉCOUVRIR

ÉVÈNEMENTS À VENIR

Cycle de conférences sur les troubles des apprentissages et du développement à Dijon.

SESSION 1 JEUDI 27 MARS 2014 - DE 18H00 À 20H00

Cadre général des troubles des apprentissages - Arborescence diagnostique

Dr Jean-Louis GUIMAS, pédiatre

Mme Sophie SALTARELLI, orthophoniste - présidente de Pluradys

SESSION 2 JEUDI 03 AVRIL 2014 - DE 18H00 À 20H00

Les dyspraxies

Mme Julie LAPREVOTTE, ergothérapeute

SESSION 3 VENDREDI 17 OCTOBRE 2014 - DE 18H00 À 20H00

Les troubles du langage

Mme Sophie SALTARELLI, orthophoniste

SESSION 4 JEUDI 20 NOVEMBRE 2014 - DE 18H00 À 20H00

Les troubles de l'attention

Mme Mathilde MIGNON, neuropsychologue

SESSION 5 JEUDI 11 DÉCEMBRE 2014 - DE 18H00 À 20H00

Les troubles du spectre de l'autisme

Mme Albane PLATEAU, orthophoniste

Sessions ouvertes à tous les professionnels (santé, éducatif, social). Gratuites pour les adhérents / 5 euros par session pour les non-adhérents. Pour en savoir plus, contacter PLURADYS.

FORMATION DES NOUVEAUX ADHÉRENTS – SESSION 2014

En adhérant au réseau, les professionnels se sont engagés à participer à une journée formation. Pour la Côte-d'Or, en 2014, cette formation se déroulera en 2 temps :

- 1) Une soirée de formation organisée le 27 mars 2014, de 18h à 20h (cycle de conférences présentées ci-dessus)
- 2) Une demi journée de formation le 4 avril 2014, de 9h à 13h, au Conseil de l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes

CONGRÈS AUTISME EN 2015

Le syndicat régional des orthophonistes de Bourgogne et PLURADYS organisent un congrès sur l'AUTISME, à Dijon, les 1-2 et 3 avril 2015. Les deux premiers jours seront destinés aux orthophonistes et la troisième journée sera ouverte à tous les professionnels (santé, éducatif, social).



À DÉCOUVRIR

5^{ÈME} COLLOQUE BOURGUIGNON DES TROUBLES DES APPRENTISSAGES ET DU DÉVELOPPEMENT

Vendredi 23 mai 2014 se tiendra le 5^{ème} colloque régional des troubles des apprentissages et du développement, à DIJON, dans l'amphithéâtre du CRDP de l'Académie de Dijon (situé sur le Campus universitaire).

9H15-9H45

Adapter la scolarité des enfants DYS : enjeux et résistances

- Alain MORET, Enseignant à l'ESPE, Université de Bourgogne.

9H45 À 10H30

Cervelet et motricité chez l'enfant avec dyslexie

- Rod NICOLSON, Professor of Psychology, University of Sheffield.

11H À 12H45

Table ronde : « Etats de la recherche : perception, proprioception et troubles des apprentissages ».

Dr Sylvie CHOKRON, Neuropsychologue, Directrice de Recherches CNRS, Unité Fonctionnelle Vision et Cognition, Fondation Ophthalmologique Rothschild, Paris - **Mr NICOLSON**, Professor of Psychology, University of Sheffield - **Gilles LELOUP**, Orthophoniste, chercheur-associé laboratoire de psychologie cognitive UMR 7290 - **Dr Patrick QUERCIA**, ophtalmologiste, co-directeur du Diplôme Universitaire "Perception, Action et troubles des Apprentissages" - Université de Bourgogne.

Animée par : Thierry Pozzo, Professeur de Neurosciences à l'Université de Bourgogne, Directeur de l'Unité Inserm Cognition action et plasticité, Membre senior de l'Institut Universitaire de France.

14H15 À 14H45

Les pratiques fondées sur les preuves dans les troubles du développement : en France et dans le monde

Dr François PINABEL, Psychiatre libéral - Praticien attaché à l'hôpital de la Salpêtrière. Président d'AP4D.

14H45 À 15H30

Enfants à Haut Potentiel et troubles DYS

Dr Archimbaud-Devillier, Pédiopsychiatre, Service de pédopsychiatrie et Centre Référent des Troubles du Langage et des Apprentissages de la Région Bourgogne, CHU de Dijon.

15H30 À 16H15

L'orthophonie dans les troubles sévères de la communication

Albane PLATEAU, Orthophoniste en Saône-et-Loire

FOCUS SUR...



LES DEMANDES D'AMÉNAGEMENTS D'EXAMENS

C'est en prenant en compte les aides et les aménagements mis en place au quotidien en classe que la circulaire du 27 décembre 2011 prévoit les modalités concrètes de demande d'aménagements des conditions de passation des examens et des concours. « Sont concernés les candidats qui présentent, au moment des épreuves, un handicap » qui se définit comme : « toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de la santé invalidant ». A noter que les élèves demandeurs d'aménagements peuvent ou non bénéficier d'un taux de reconnaissance de leur handicap par la MDPH. C'est l'autorité académique compétente qui « décide des aménagements accordés et notifie sa décision au candidat en prenant appui sur l'avis rendu par le médecin désigné par la CDAPH et au vu de la réglementation relative aux aménagements d'examens pour les candidats handicapés et de celle propre à l'examen et au concours présenté ».

Il est donc nécessaire de transmettre au médecin désigné par la CDAPH un dossier d'instruction comportant :

- la demande d'aménagement(s) de l'élève (ou de celle de ses parents s'il est mineur)
- le bilan pédagogique qui permettra à l'équipe pédagogique de transmettre les renseignements pédagogiques et les aménagements mis en place en classe
- le bilan médical rédigé par le médecin scolaire de l'établissement fréquenté par le candidat demandeur (accompagné le cas échéant des comptes-rendus d'examens complémentaires et/ou des productions de l'élève)

Concernant les candidats présentant une déficience auditive ou une déficience du langage, il est important de préciser que :

- l'arrêté du 15 février 2012 prévoit une possibilité au baccalauréat de dispense d'épreuve (orale ou écrite) de langue vivante mais non d'enseignement de cette discipline
- pour l'enseignement supérieur et notamment les BTS, aucune dispense d'épreuve n'est prévue dans la réglementation.

Par ailleurs, lorsque les aménagements prévoient l'utilisation de matériel informatique, la « convocation mentionnera que le matériel personnel du candidat doit comporter les logiciels qui lui sont nécessaires pour passer l'épreuve, mais que l'ordinateur doit être vidé de la totalité des dossiers et fichiers de cours ou de travaux personnels non requis par l'épreuve et dont la possession pourrait être assimilée à une tentative de fraude. Le candidat est informé que le contenu de son ordinateur pourra faire l'objet d'une vérification ». En conclusion, pour accompagner cette demande d'aménagements, reste à souligner l'intérêt de poursuivre les rééducations nécessaires à la prise en charge des troubles sous-jacents afin d'accompagner le candidat dans la gestion des aménagements attribués par les autorités académiques pour la passation des examens et concours.

Docteur Hélène LILETTE
Médecin conseiller technique DSDEN Côte-d'Or

PRÉSENTATION DU PÔLE HANDICAP DE L'UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

L'UNIVERSITÉ : DES RESPONSABILITÉS ÉLARGIES

Dans le contexte de responsabilités élargies des universités, la mise en place d'une politique inclusive en matière de handicap s'intègre dans les ambitions d'une université française qui souhaite offrir une égalité des chances aux étudiants comme aux personnels quel qu'en soit le statut. Elle répond également aux demandes sociétales en rendant lisibles les formations et recherches relatives au handicap ainsi que les dispositifs d'accessibilité offerts. Inscrire le handicap dans la stratégie des établissements participe donc, d'une part, à l'exercice de leur mission sociale et, d'autre part, à leur attractivité nationale, européenne et internationale.

LA FIN DU SYSTÈME AVS

Au lycée, un auxiliaire de vie scolaire (AVS) est la personne qui s'occupe de l'accompagnement, de la socialisation, de la sécurité et de l'aide à la scolarisation d'enfants en situation de handicap ou présentant un trouble de santé invalidant, dans des classes spécialisées ou dans des classes ordinaires. Le passage à l'université voit s'éteindre le système AVS, au profit d'aides humaines et matérielles spécifiques. Au préalable, une visite médicale à la médecine préventive est nécessaire lors de l'inscription administrative à l'université. Une attestation du médecin responsable précisera les dispositions spéciales en raison du handicap de l'étudiant.

LE PASSAGE DU LYCÉE AU MÉTIER, VIA L'UNIVERSITÉ

Ce passage doit être anticipé et permettre aux lycéens handicapés d'accéder au cursus LMD (Licence Master Doctorat). C'est pourquoi une fiche de liaison lycéens handicapés-Université de Bourgogne a été créée. Celle-ci mobilise les acteurs de l'ensemble du réseau. (Lycée, Inspection académique, rectorat, MDPH, Pôle handicap...) afin de penser le meilleur dispositif d'accueil de chaque étudiant. Cet aspect administratif est relayé par un ensemble d'aménagement sous forme de soutien pédagogique (tutorat), temps d'examens majorés, prêt d'ordinateurs portables équipés de logiciels compensant spécifiquement certains handicaps, ainsi que de télé-agrandisseurs (basse vision) et si besoin de dictaphones (enregistrement de cours) visant la réussite de chaque étudiant handicapé. La collaboration avec des partenaires conventionnés, avec des associations d'étudiants, ainsi que le montage régulier d'événements favorisant l'inclusion professionnelle favorise les relations avec le monde de l'entreprise et l'accès à un emploi correspondant au niveau de qualification et de compétence. **Équité ouverture et qualité d'accueil.** Étudier à L'U/B c'est aussi reproduire la qualité de l'accueil sur l'ensemble des sites délocalisés (Le Creusot, Chalon, Nevers etc.) et offrir des logements, des transports et des loisirs adaptés pour ceux qui en ont envie et/ou besoin.

POUR EN SAVOIR PLUS :

Pôle Handicap - Maison de l'université

Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 39 50 00 - Fax : 03 80 39 50 69



DES LIVRES À LIRE

UN OUVRAGE À DECOUVRIR

AIDER SON ENFANT À GÉRER L'IMPULSIVITÉ ET L'ATTENTION
Alain Caron, Psychologue Québécois

PRÉSENTATION DE L'ÉDITEUR :

Souvent démuni devant le manque d'attention ou de maîtrise de soi de votre enfant, vous ne disposez pas toujours des ressources nécessaires pour l'aider à apprivoiser ses lacunes et, plus tard, à les corriger. *Attentix à la maison* propose bon nombre d'outils éprouvés en clinique qui vous aideront à atteindre cet objectif.

Conçu à l'intention des parents d'enfants aux prises avec un trouble déficitaire de l'attention et de l'autocontrôle, avec ou sans hyperactivité (TDAH), cet ouvrage propose une mine d'outils et d'activités concrètes pour aider son enfant à gérer l'impulsivité et l'attention.

Au cœur de cette démarche créative se trouvent *Attentix*, un garçon en quête du trésor de l'Attention, et ses nombreux amis.

Pratique et simple à utiliser, cette démarche novatrice stimulera l'imagination de votre enfant et l'aidera à devenir plus attentif et moins impulsif. Au pays de l'attention et du contrôle de l'impulsivité, *Attentix* et ses amis s'avèrent de joyeux compagnons de voyage, pour vous et votre enfant.

L'ouvrage est accompagné d'un cédérom qui comprend les outils nécessaires à l'application des stratégies proposées.

PRÊTS POUR L'AVENTURE?

- En première partie, un chapitre présente le TDAH et distingue celui-ci du simple manque de contrôle et d'attention.
- En deuxième partie, 19 courtes histoires présentent une métaphore des compétences à développer chez l'enfant (la relaxation, la concentration, la résolution de problèmes, la discipline personnelle, etc.).
- Chaque histoire sert d'introduction aux stratégies et en facilite l'utilisation.
- L'auteur propose 43 outils que votre enfant pourra mettre en pratique, comme le font les amis d'*Attentix* : la danse du chiffon, le jeu de la statue, le collier de perles magiques, etc.
- Le cédérom comprend la trame sonore des 19 métaphores, une vingtaine d'images en couleurs des personnages et des lieux, une banque d'images à colorier de même que les outils nécessaires à l'application des stratégies.
- Un site Web (www.attentix.ca), spécialement conçu pour vous assister propose de nombreuses ressources.

NOTES COMPLÉMENTAIRES, JULIE LAPRÉVOTTE ERGOTHÉRAPEUTE

« Cette approche très ludique convient bien aux jeunes enfants de 4 à 10 ans environ. Ils accrochent bien aux personnages et arrivent à s'identifier, et rentrent donc dans les exercices ou conseils sans difficulté. Le parent ou le professionnel trouvera dans cet ouvrage une aide complémentaire dans l'accompagnement des enfants présentant un TDAH, notamment par l'intermédiaire du CD fourni avec le livre, qui permet d'imprimer les personnages, les tableaux de motivations ou de récompenses... Le site www.attentix.ca donne déjà énormément d'informations et de nombreuses impressions de visuel sont disponibles, dont des pictogrammes.





LA BIBLIOTHÈQUE

Grâce au partenariat avec Elsevier Masson, voici les ouvrages que PLURADYS peut vendre :

Le syndrome dys exécutif chez l'enfant et l'adolescent. Répercussions scolaires et comportementales Alain MORET. Michèle MAZEAU. Elsevier Masson, Paris 2013	39 €
Conduite du bilan neuropsychologique chez l'enfant 2 ^{ème} édition de Michèle Mazeau 2011	35 €
Entraînement aux habiletés sociales appliqué à l'autisme Guide pour les intervenants, Amaria Baghdadli, Judith Brisot-Dubois 2011	28,50 €
Stratégies éducatives de l'autisme et des autres troubles du développement Eric Schopler, Robert Jay Reichler, Margaret Lansing 2003	43 €
Remédiation cognitive Nicolas FRANCK 2012	37 €
Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité de la théorie à la pratique Olivier Revol, Vincent Brun, Association Entretien de rééducation et réadaptation fonctionnelle (ERRF) 2012	25 €
Troubles de l'attention chez l'enfant - Prise en charge psychologique Jacques Thomas, Célia Vaz-Cerniglia, Guy Willems 2007	25 €
Prise en charge des troubles du langage écrit chez l'enfant Séverine Casalis, Gilles Leloup, Françoise Bois Parriau 2013	39 €

Après avoir signé la charte « engagement bibliothèque », tous les professionnels adhérents au réseau peuvent emprunter les ouvrages :

ABONNEMENT AUX REVUES :

- Développements : n°1 à 12
- ANAE : Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'enfant, n°100 à 123
- Ergothérapies : Hors série juin 2009 et n°34 juin 2009

OUVRAGES DISPONIBLES :

- DSM IV : Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux
- Traité de Neuropsychologie de l'enfant (Martine Poncelet, Steve Majerus, Martial Van Der Liden, 2009)
- Neuropsychologie de l'enfant, Troubles développementaux et de l'apprentissage (Francine Lussier, Janine Flessas, 2008)
- Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (O. Revol et V. Brun, Ed Masson, 2012)
- Trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (Extrait du livre du Dr M Lecendreux, Ed Solar)
- Soins, Santé, Vie quotidienne : Mon enfant est Dys (Collection Mon enfant, DECLIC)

- Le TDAH chez l'enfant et l'adolescent (C. Clément, DE Boeck, 2013)
- Le syndrome dys-exécutif chez l'enfant et l'adolescent, Répercussions scolaires et comportementales, (Alain Moret et Michèle Mazeau, 2013)
- Aider son enfant à gérer l'impulsivité et l'attention (Alain Caron, Chenelière Education, 2006)
- Dossier INSERM du séminaire : Fonctions cognitives chez l'enfant, 2013

DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Sophie SALTARELLI

CONCEPTION GRAPHIQUE,

MISE EN PAGE :

meilleurTEMPS

COMITÉ DE RÉDACTION :

Melody FOURCAULT

Mathilde MIGNON

Olivier SALTARELLI

Sophie SALTARELLI

PLURADYS - Association loi 1901

7 rue du Volnay 21000 Dijon - Bureaux : 13, rue de l'Est 21000 DIJON

03 80 50 09 48

contact@pluradys.org www.pluradys.org